

NORME EN 407 : 2020

GANT DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES THERMIQUES



Cette norme spécifie la performance thermique des gants de protection contre la **chaleur et/ou le feu**.

La chaleur et/ou le feu peuvent être sous l'une ou plusieurs des formes suivantes : Feu, chaleur de contact, chaleur convective, chaleur radiante, petites projections de métal liquide ou grosses projections de métal en fusion.

La nature et le degré de protection sont indiqués par un pictogramme suivi d'une série de six niveaux de performance relatifs à des propriétés de protection spécifiques.

Cette norme s'applique en association avec l'EN ISO 21420 et l'EN 388.



Pictogramme gant chaleur sans test à la flamme



a b c d e f

NIVEAUX DE PERFORMANCES :

A) PROPAGATION DE FLAMME LIMITÉE (DE 0 À 4)

Déterminée par le temps pendant lequel le matériau continue à brûler et à se consumer après que la source d'ignition ait été supprimée.

b) CHALEUR DE CONTACT (DE 0 À 5)

Déterminée par la température à laquelle l'utilisateur ne ressent aucune douleur pendant une période donnée.

c) CHALEUR CONVECTIVE (0 À 4)

Déterminée par le temps pendant lequel le gant est en mesure de retarder le transfert d'une flamme.

d) CHALEUR RADIANTE (0 À 4)

Déterminée par le temps pendant lequel le gant est en mesure de retarder le transfert de chaleur lors d'une exposition à une source de chaleur radiante.

e) PETITES PROJECTIONS DE MÉTAL FONDU (0 À 4)

Déterminée par la quantité de métal liquide nécessaire pour élever la température d'un échantillon à un seuil donné.

f) GROSSES PROJECTIONS DE MÉTAL EN FONDU (0 À 4)

Déterminée par le poids de métal en fusion nécessaire pour provoquer la détérioration d'une feuille PVC placée derrière l'échantillon.

EXEMPLE DE GANT PEAUCÉROS RÉPONDANT À LA NORME EN 407 :

Réf : 490 BHK



RISQUES MECANIQUES ET THERMIQUES

Gants en flanc de bovin pleine fleur hydrofuge, paume côté chair, dos côté fleur. Manchette 15cm croûte ignifuge. Mains doublées Aramide/Coton et cousues Aramide.

Marquage du gant :



Tailles : du 6 au 12

Normes : CE catégorie II, EN 388 (3.2.3.2.B) - EN 407 (4.1.3.X.4.X)